



Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique (IWEPS)

Service Public Fédéral Économie, P.M.E., Classes moyennes et Énergie (SPF Économie)

Produit statistique

Indicateurs logements issus des Censuses 2011 et 2021

Les indicateurs logements issus des Censuses 2011 et 2021 sont construits à partir du croisement de plusieurs bases de données (le registre national, le recensement précédent réalisé par enquête auprès de l'ensemble de la population en 2001, le cadastre, etc.).

Les logements ont été classifiés comme suit :

1. Logement collectif
2. Logement non classique (ex. baraques, caravanes, moulins...)
3. Logement classique vide (ce groupe comprend tous les logements classiques où personne n'est domicilié, ce qui correspond à des réalités très différentes : logement temporairement inoccupé, logement en travaux, logement à l'abandon, seconde résidence, logement occupé par des personnes qui ne s'y domicilent pas comme des étudiants, etc.)
4. Logement classique occupé par son propriétaire (dès qu'un des habitants possède un droit de propriété sur le logement, même partiel ou indirect (c'est-à-dire à travers une société dont il est administrateur), le logement est considéré comme occupé par son propriétaire.
5. Logement classique occupé par un locataire et dont le propriétaire est une société de logement social (ces dernières sont identifiées par le code NACE de la banque carrefour des entreprises, plus précisément par la présence du code « 68.202 Location et exploitation de logements sociaux »).
6. Logement classique occupé par un locataire et dont le propriétaire est une autre société publique (ces dernières sont identifiées par le code NACE de la banque carrefour des entreprises, plus précisément par la présence du code O « Administration publique » ou P « Enseignement »)
7. Logement classique occupé par un locataire et dont le propriétaire est un particulier
8. Logement classique occupé par un locataire et dont le propriétaire est une société privée
9. Logement classique occupé avec un statut d'occupation inconnu

Précisons que les ménages locataires sont identifiés par le fait qu'aucun habitant ne possède de droit de propriété sur logement. Ainsi, dans ces données les ménages occupant gratuitement un logement (par exemple un logement de fonction ou un logement mis à disposition par des proches) sont inclus dans les locataires, mais ces situations sont peu fréquentes.

Les 3 indicateurs suivants ont été calculés en additionnant certains de ces types et/ou en les rapportant sur d'autres :

- La part de logements occupés par leur propriétaire parmi les logements classiques occupés :
 $4/(4+5+6+7+8)$
- la part de logements occupés par un locataire parmi les logements classiques occupés :
 $(5+6+7+8)/(4+5+6+7+8)$
- la part de logements sociaux occupés parmi les logements classiques occupés :
 $5/(4+5+6+7+8)$

Les logements classiques occupés avec un statut d'occupation inconnu ne sont pas pris en compte dans les indicateurs. S'ils représentent au moins 25% des logements classiques occupés, les indicateurs calculés ne sont pas diffusés pour l'entité.

Par ailleurs, un indicateur classant les logements classiques selon leur année de construction du bâtiment est également disponible. Les logements collectifs (par exemple une maison de repos) et non classiques (par exemple un moulin) ne sont pas repris dans l'indicateur. Par contre les logements vides (c'est-à-dire des

logements où personne n'est domicilié à la date du Censu, comme un logement en travaux, seconde résidence, un logement loué à des personnes qui ne s'y sont pas domiciliées) sont pris en compte. La définition du logement dans le Censu est également un plus large que celle dans le cadastre car certains logements non reconnus dans le cadastre ont été identifiés comme tel dans le Censu, souvent dans des situations où l'on supposait qu'une maison unifamiliale (enregistrée ainsi dans le cadastre) était dans les faits divisée en appartements. Précisons que les quelques logements dont l'âge du bâtiment est indéterminé sont bien repris dans le dénominateur mais pas dans le numérateur.

Note :-les données ont été protégées (c'est-à-dire légèrement transformées) pour qu'on ne puisse pas réidentifier les personnes. Cela peut aussi mener à des différences entre les données « Censu » et d'autres données administratives.

1. Contact
2. Présentation
3. Période de référence
4. Mandat institutionnel
5. Confidentialité
6. Politique de publication
7. Format de diffusion
8. Accessibilité de la documentation
9. Gestion de la qualité
10. Pertinence
11. Exactitude et fiabilité
12. Actualité et ponctualité
13. Comparabilité
14. Cohérence
15. Coûts et charges
16. Révision des données
17. Traitement statistique
18. Commentaires
19. Documents liés
20. Variables statistiques

1. Contact	
<i>Organisation</i>	IWEPS
<i>Département</i>	
<i>Prénom</i>	François
<i>Nom de famille</i>	GHEQUIERE
<i>Fonction</i>	Chargé(e) de recherche
<i>Adresse postale</i>	Route de Louvain-la-Neuve 2, 5001 Belgrade (Namur)
<i>Adresse électronique</i>	f.ghesquiere@iweps.be
<i>Numéro de téléphone</i>	+ 32 (0) 81 468 411
<i>Numéro de télécopieur</i>	+ 32 (0) 81 468 412

2. Présentation	
<i>Mots-clé</i>	Logement, logement public
<i>Domaine</i>	Taxinomie IWEPS : SDS 7. Logement et cadre de vie Taxinomie Statbel : 3.7.06. Conditions de vie et bien être
<i>Unité statistique - Titre</i>	
<i>Unité statistique - Description</i>	
<i>Population statistique - Titre</i>	
<i>Population statistique - Description</i>	La population prise en compte pour le Censur 2021 correspond à la population résidente, telle qu'inscrite au Registre national des personnes physiques (RNPP), au 1er janvier 2021. La population belge comprend les Belges et les non-Belges admis ou autorisés à s'établir ou à séjourner sur le territoire mais ne comprend pas les non-Belges séjournant pendant moins de trois mois sur le territoire, les demandeurs d'asile et les non-Belges en situation irrégulière. Plus d'informations sur la manière dont cette population est déterminée sur https://statbel.fgov.be/sites/default/files/files/documents/bevolking/calcul%20population%20F.pdf
<i>Couverture géographique</i>	Belgique
<i>Couverture temporelle</i>	2011-2021
<i>Couverture sectorielle</i>	
<i>Autres couvertures</i>	
<i>Période de base</i>	NA
<i>Concepts</i>	
<i>Classifications</i>	

3. Période de référence	
<i>Première période de référence disponible</i>	2011
<i>Dernière période de référence disponible</i>	2021

4. Mandat institutionnel	
<i>Production statistique obligatoire</i>	NA
<i>Référence légale</i>	NA
<i>Partage des données</i>	NA

5. Confidentialité	
<i>Confidentialité - Politique</i>	NA
<i>Confidentialité - Niveau</i>	
<i>Confidentialité - Traitement des données</i>	Les données ont été protégées (c'est-à-dire légèrement transformées) pour qu'on ne puisse pas réidentifier les personnes. Cela peut aussi mener à des différences entre les données « Censur » et d'autres données administratives.

6. Politique de publication

<i>Calendrier de diffusion</i>	NA
<i>Accès calendrier de diffusion</i>	NA
<i>Accès de l'utilisateur</i>	Tout internaute a accès à un fichier de données reprenant les valeurs du produit statistique via le portail d'informations statistiques locales sur la Wallonie 'WalStat' (walstat.iweeps.be).
<i>Périodicité</i>	Annuelle

7. Format de diffusion

<i>Format de diffusion</i>	Données et métadonnées téléchargeables via le portail d'informations statistiques locales sur la Wallonie 'WalStat' (walstat.iweeps.be).
<i>Communiqué de presse</i>	
<i>Publications</i>	
<i>Base de données en ligne</i>	
<i>Accès aux microdonnées</i>	NA
<i>Autres</i>	

8. Accessibilité de la documentation

<i>Documentation sur la méthodologie</i>
<i>Documentation sur la qualité</i>

9. Gestion de la qualité

<i>Assurance de la qualité</i>
<i>Évaluation de la qualité</i>

10. Pertinence

<i>Besoins des utilisateurs</i>
<i>Satisfaction des utilisateurs</i>
<i>Exhaustivité</i>

11. Exactitude et fiabilité

<i>Exactitude</i>	
<i>Erreur d'échantillonnage</i>	NA
<i>Erreur non due à l'échantillonnage</i>	NA

12. Actualité et ponctualité

<i>Actualité</i>
<i>Ponctualité</i>

13. Comparabilité

<i>Comparabilité - Géographique</i>	Oui
<i>Comparabilité - Dans le temps</i>	Non
<i>Comparabilité - Sectorielle</i>	
<i>Comparabilité - Autre</i>	

14. Cohérence

<i>Cohérence - Interne</i>
<i>Cohérence - Entre domaines</i>

15. Coûts et charges

<i>Coût interne</i>
<i>Coût externe</i>

16. Révision des données

<i>Révision des données – Politique</i>	Pas de politique de révision pour les données élaborées pour le produit statistique.
<i>Révision des données – Pratique</i>	

17. Traitement statistique

<i>Données de base - Enquêtes</i>	
<i>Données de base - Données administratives</i>	FICHIER(S) : Micro-données du CENSUS 2011 produites par Statbel, calcul des indicateurs par l'IWEPS FOURNISSEUR(S) : Statbel (Direction générale Statistique - Statistics Belgium) North Gate - Boulevard du Roi Albert II, 16, 1000 Bruxelles https://statbel.fgov.be
<i>Données de base - Produits statistiques</i>	NA
<i>Fréquence de collecte des données</i>	
<i>Collecte des données</i>	
<i>Validation des données</i>	
<i>Élaboration des données</i>	Mise en forme des données pour intégration au projet WalStat
<i>Ajustement</i>	

18. Commentaires

19. Documents liés

Fiche métadonnées générale pour les données Census 2011	https://census2011.fgov.be/doc/metadata_fr.pdf
Power point de présentation sur la création d'une base de données « logements » pour le Census 2011	https://census2011.fgov.be/doc/census_workshop_logements_fr.pdf

20. Variables statistiques

<i>Titre</i>	<i>Définition</i>	<i>Unité/Nomenclature</i>
Code	Code de l'entité Pour les quartiers, le code commence par le code INS de la commune en 2018 puis 4 digits dont les 2 derniers précise de quand date le découpage de ce quartier 05 signifie qu'il s'agit de la découpe proposée par le Gédap dans le cadre du projet Cytise quartier en 2005. 22 signifie qu'il s'agit d'une nouvelle découpe proposée par l'IWEPS en 2022. Un nombre supérieur à 22 indique l'année de modification du territoire du quartier.	NA
Entité administrative	Nom de l'entité	NA
Part de logements occupés par leur propriétaire	Cet indicateur est calculé en faisant le rapport entre le nombre de logements occupés par leur propriétaire (numérateur) sur la somme (dénominateur) des logements occupés par leur propriétaire ou loués quel que soit le type de propriétaire (particulier, société de logement social, autre société publique, société privée). Les logements collectifs, non classiques, vide (c'est-à-dire dans lesquels personne n'est	%

20. Variables statistiques

	<p>domicilié) ou dont le statut d'occupation est inconnu (en raison de difficultés du couplage des données) ne sont pas pris en compte dans la construction de l'indicateur. Les données proviennent du Censur 2011 et la définition du logement peut être différente d'autres sources de données, par exemple du cadastre. L'indicateur n'est pas diffusé quand la part des logements dont le statut d'occupation est inconnu (sur l'ensemble des logements occupés classiques et non collectifs) est supérieure à 25% dans le quartier.</p>	
Part de logements occupés par un locataire	<p>Cet indicateur est calculé en faisant le rapport entre le nombre de logements loués quel que soit le type de propriétaire (particulier, société de logement social, autre société publique, société privée) (numérateur) sur la somme (dénominateur) des logements occupés par leur propriétaire ou loués quel que soit le type de propriétaire (particulier, société de logement social, autre société publique, société privée). Les logements collectifs, non classiques, vide (c'est-à-dire dans lesquels personne n'est domicilié) ou dont le statut d'occupation est inconnu (en raison de difficultés du couplage des données) ne sont pas pris en compte dans la construction de l'indicateur. Les données proviennent du Censur 2011 et du Censur 2021 et la définition du logement peut être différente d'autres sources de données, par exemple du cadastre. Cet indicateur est égal à 100% - Part de logements occupés par leur propriétaire. L'indicateur n'est pas diffusé quand la part des logements dont le statut d'occupation est inconnu (sur l'ensemble des logements occupés classiques et non collectifs) est supérieure à 25% dans le quartier.</p>	%
Part de logements occupés par un locataire et dont le propriétaire est une société de logement social (actuellement uniquement disponible pour 2011)	<p>Cet indicateur est calculé en faisant le rapport entre le nombre de logements loués dont le propriétaire est une société de logement social sur la somme (dénominateur) des logements occupés par leur propriétaire ou loués quel que soit le type de propriétaire (particulier, société de logement social, autre société publique, société privée). Les logements collectifs, non classiques, vide (c'est-à-dire dans lesquels personne n'est domicilié) ou dont le statut d'occupation est inconnu (en raison de difficultés du couplage des données) ne sont pas pris en compte dans la construction de l'indicateur. Les données proviennent du Censur 2011 et la définition du logement peut être différente d'autres sources de données, par exemple du cadastre. La définition du logement social peut aussi être différente d'autres sources de données. Ici le logement social est identifié par le code NACE de la société propriétaire du logement, plus précisément, la présence du code « 68.202 Location et exploitation de logements sociaux ». L'indicateur n'est pas diffusé quand la part des logements dont le statut d'occupation est inconnu (sur l'ensemble des logements occupés classiques et</p>	%

20. Variables statistiques

	non collectifs) est supérieure à 25% dans le quartier.	
Part des logements dans un bâtiment érigé entre YYYY et YYYY	Répartition des logements classiques selon l'année de construction du bâtiment. La première modalité reprend les logements dans un bâtiment érigés avant 1919. Les modalités suivantes sont « entre 1919 et 1945 » puis « 1946-1960 », « 1961-1970 », « 1971-1980 », « 1981-1990 », « 1991-2000 », puis par classes quinquennales à partir de 2001 (« 2001-2005 »...).	%